

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2024, dans les académies de LIMOGES, ORLEANS-TOURS et POITIERS.

Le président de l'Université d'Orléans,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de LIMOGES, ORLEANS-TOURS et POITIERS, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2024, dans les académies de LIMOGES, ORLEANS-TOURS et POITIERS :

Monsieur BLANCHARD Emmanuel, attaché d'administration de l'État, président, Université Rennes 2.
Madame CAETANO Fanny, ingénieure d'études, vice-présidente, CNRS, Orléans.

Monsieur MATHIEU Benjamin, attaché d'administration de l'État, expert, Université Paris Cité.

Madame CAILLEAUX Sophie, attachée principale d'administration de l'État, SGAR Centre Val de Loire, Orléans.

Madame GIRAUDEAU Anne, attachée d'administration de l'État, CROUS Orléans-Tours, Orléans.

Monsieur JOURDAN Yannick, attaché principal d'administration de l'État, suppléant, DREAL Centre Val de Loire, Orléans.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Orléans, le 14 mai 2024

Le Président de l'Université d'Orléans


Eric BLOND